

CAISSE QUI SE PASSE?

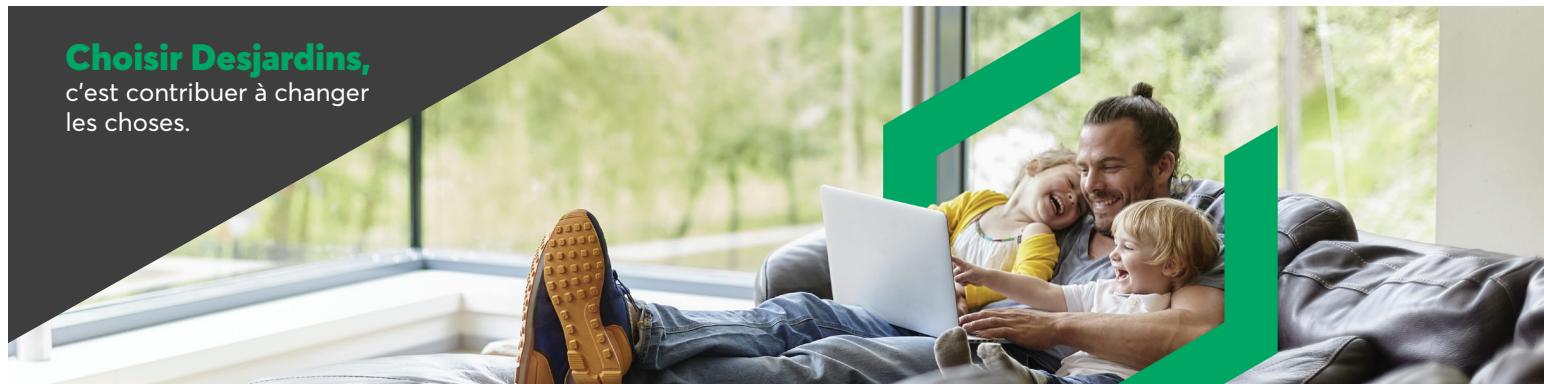
JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES

Choisir Desjardins,

c'est contribuer à changer les choses.



Desjardins
Caisse populaire
des Plaines boréales



CONVOCATION | Assemblée générale annuelle 2018

Aux membres de la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales

Vous êtes, par les présentes, convoqués à l'assemblée générale annuelle pour l'année financière 2017 qui aura lieu :

Date : **le vendredi 20 avril 2018**

Heure : **19 h**

Lieu : **Salle communautaire de Normandin
1070, avenue des Écoles, Normandin QC G8M 3Z2**

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

Élections

Prenez note que 5 postes seront à combler au conseil d'administration et 2 postes au conseil de surveillance.

Conseil d'administration :

Groupe A : (1) administrateur en provenance du secteur défini par les limites de la municipalité de Girardville

Groupe B : (1) administrateur en provenance du secteur défini par les limites de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines

Groupe C : (2) administrateurs en provenance du secteur défini par les limites de la ville de Normandin et de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme

Groupe D : (1) administrateur provenant du secteur défini par les limites de la municipalité d'Albanel

Les groupes ne s'appliquent pas au conseil de surveillance.

Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours avant l'assemblée, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre de plein droit et confresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le 16 avril 2018 à 16 h. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Dirigeants sortants et rééligibles

Conseil d'administration

M^{me} Nicole Bergeron
M. Jean-Paul David
M. Rémy Dion
M^{me} Andréane Fortin
M^{me} Nathalie Painchaud

Conseil de surveillance

M. Daniel Boisclair
M. Gabriel Boivin

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Sylvie Tanguay, Secrétaire
Signé le 20 mars 2018

**Bienvenue à
tous les membres!**

Numéro 85 AVRIL 2018

LE CLÉ EN MAIN POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Construit avec tous les outils et l'accompagnement dont vous avez besoin en habitation.

Taux promotionnel de **3,33 % plus 1 000 \$ de remise en argent** (ou taux à 3,15 % sans remise en argent) jusqu'au 30 avril 2018*

Rencontrez votre conseiller(ère) dès aujourd'hui!

[desjardins.com/
maison](http://desjardins.com/maison)

*Certaines conditions s'appliquent



Pour vous aider à atteindre vos objectifs

NOUS AVONS UNE ÉQUIPE D'EXPERTS JUSTE POUR VOUS.

Bénéficiez de l'accompagnement d'un de nos experts pour vous aider à bien comprendre le volet financier de vos projets de vie.



Leur rôle

Elles apportent un soutien aux conseillers en finances personnelles, aux conseillers, investissement et retraite et aux planificateurs financiers en réalisant des activités opérationnelles et de soutien à la vente comme le traitement des échéances des prêts hypothécaires, les marges de crédits, les dépôts d'épargne, les placements et les émissions de produits d'épargne et de placement.

Elles sont à l'écoute des attentes de la clientèle et à l'affût des occasions d'améliorer la qualité du service.

N'hésitez pas à les contacter, elles se feront un plaisir de vous servir!



UNE ACTION QUI ENRICHIT VOTRE COLLECTIVITÉ

Lorsque vous cotisez à un **REER** ou à un **CELI** ou que vous contractez un **prêt hypothécaire** à la Caisse, vous bénéficiez du programme de recommandation de dons.

Grâce à celui-ci, vous avez désormais le privilège de distribuer 20 \$ du Fonds d'aide au développement du milieu à l'organisme de votre choix*.

Une nouvelle façon d'exercer son pouvoir coopératif!

*Détails supplémentaires disponibles en caisse



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

VOS AGENTES SERVICES FINANCIERS



À l'avant : Cindy Tanguay¹, Agente Services financiers / À l'arrière : Line Bernard¹, Agente Services financiers, Nathalie Martel¹, Agente Services financiers, Alexandra Lavoie¹, Agente Services financiers

1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

APPEL DE PROJETS

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU



CONCOURS À MA CAISSE

Je gagne à étudier!

Participe à l'Assemblée générale annuelle du 20 avril 2018 et augmente tes chances de gagner!

2 bourses de participation de 500 \$

seront tirées lors de l'activité de remise de bourses du 31 mai 2018 parmi les étudiants qui étaient présents à l'Assemblée générale annuelle.

VOTRE CAISSE, FIÈRE PARTENAIRE DES PROJETS D'ICI!

Vous souhaitez profiter d'un coup de pouce financier afin de démarrer ou mener à bien un projet touchant les résidents de Normandin, Albanel, Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines ou Saint-Thomas-Didyme?

Faites votre demande entre le **1^{er} et le 30 avril 2018** auprès de votre caisse. Des sommes de 500 \$ et plus seront octroyées pour les projets les plus pertinents pour notre collectivité.

Le formulaire de dépôt de projets et les détails sont disponibles en caisse et en ligne au www.desjardins.com/caissedesplainesboreales.

Date limite pour la réception des demandes : le 30 avril 2018

NOMINATIONS

M^{mes} Vanessa Bouchard et Marie-Hélène Sauvé,
jeunes dirigeantes de la relève



Mme Vanessa Bouchard



Mme Marie-Hélène Sauvé

La Caisse est heureuse de vous présenter ses nouvelles jeunes dirigeantes de la relève, **M^{me} Vanessa Bouchard et M^{me} Marie-Hélène Sauvé**.

Vanessa est détentrice d'un baccalauréat en comptabilité et travaille actuellement au sein du cabinet Mallette.

Marie-Hélène travaille quant à elle pour le Groupe AGIR à titre d'ingénierie forestière.

Leur désir de s'impliquer auprès de la communauté et de vivre de nouvelles expériences les ont incitées à poser leur candidature au programme jeune dirigeant de la relève.

Cette expérience permettra à nos jeunes dirigeantes de mieux comprendre le fonctionnement de la Caisse. Sans droit de vote, (puisque celles-ci n'ont pas été élues par les membres), elles peuvent influencer les dirigeants élus dans l'établissement d'orientations stratégiques. Elles seront invitées à proposer de nouvelles idées et à participer activement aux discussions. Il s'agit là d'une implication qui leur permettra de contribuer concrètement au développement de leur milieu. Les dirigeants et le personnel de la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales désirent souhaiter la bienvenue à Vanessa et à Marie-Hélène au sein du conseil d'administration.



CONCOURS

MA CAISSE COOPÈRE À MON BAL!

Le 14 février dernier, la Caisse a procédé à la remise de deux chèques de 250 \$ dans le cadre du concours « Ma Caisse coopère à mon bal! ».

Ce concours s'adressait aux étudiants finissants à la Polyvalente de Normandin qui ont participé à des ateliers en éducation financière.

Nos deux gagnants, M. Steeven Langlais et M^{me} Karol-Ann Lacasse, pourront se gâter à l'occasion de ce grand événement de vie qu'est le bal des finissants!



M. Stéphane Nadeau, directeur de la Polyvalente, M^{me} Chantale Gagnon, conseillère, Services aux membres, M. Steeven Langlais, gagnant, M^{me} Karol-Ann Lacasse, gagnante et M^{me} Nathalie Bouchard, directrice de services, Placement et financement.

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICES

Nous désirons féliciter M^{me} Line Bernard pour ses 15 années de services au sein du Mouvement Desjardins.



M^{me} Line Bernard

Agente services financiers
15 ans de services
07-04-2003



Virement
Interac^{MD}

TOUTES LES OCCASIONS SONT BONNES... ET C'EST GRATUIT!¹



Dany Séchéchal
Directrice, Opérations et transactions assistées

Découvrez la façon rapide et sécuritaire d'envoyer de l'argent à une personne ayant un compte chez Desjardins ou dans une autre institution financière canadienne participante. Grâce au Virement Interac, disponible dans AccèsD Internet et mobile, vous pouvez virer des fonds en tout temps par texto ou par courriel.

Utilisez le Virement Interac pour contribuer à un cadeau de groupe, pour payer votre part de la location du chalet ou encore pour rembourser votre billet de spectacle! Il suffit que le destinataire ait un compte bancaire au Canada ainsi qu'un courriel ou un numéro de téléphone mobile².

Voici les étapes à suivre pour faire un Virement Interac après avoir ouvert une session dans AccèsD Internet :

1 Créer votre profil
Cliquer sur le bouton **Virer**, puis sélectionner **Virements Interac**. Cliquer sur le bouton **Créer mon profil**.

2 Ajouter un destinataire
Après avoir créé votre profil, cliquer sur le bouton **Ajouter un destinataire** sous l'onglet **Faire un virement**.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- Pour faire un Virement Interac, vous devez être inscrit à AccèsD et connaître l'adresse courriel ou le numéro de téléphone mobile de la personne à qui vous désirez virer des fonds.
- Le destinataire recevra, par courriel ou message texte, un avis lui indiquant que l'argent peut être déposé à son compte bancaire.
- Une fois le dépôt effectué, vous recevrez un courriel ou un message texte de confirmation.

1. Des frais de transaction s'appliquent si vous dépassez le nombre de transactions inclus dans votre forfait transactionnel ou si vous n'avez pas de forfait transactionnel.

2. Seuls les virements en devise canadienne sont permis.

3 Faire un virement
Sous l'onglet **Faire un virement**, suivre les directives pour effectuer un Virement Interac.



Desjardins
Caisse populaire
des Plaines boréales

Suivez-nous sur



POUR NOUS JOINDRE OU NOUS FAIRE PART DE VOS SUGGESTIONS :

418 274-2916 | 1 888 375-2463

www.desjardins.com/caissedesplainesboreales | caisse.t70061@desjardins.com

SIÈGE SOCIAL

Normandin
1032, rue Saint-Cyrille
G8M 4H5

CENTRES DE SERVICES

Albanel 341, rue de l'Église G8M 3E9	Girardville 167, rue Principale GOW 1R0	Saint-Edmond 585, rue Principale GOW 2M0	Saint-Thomas-Didyme 337, rue Principale GOW 1P0
---	--	---	--